



MÉTROPOLE DE LYON

**Direction des finances et de la commande publique**

Service Commande Publique

Objet : Marché 202609 : Mise à disposition de plusieurs espaces sportifs et ludiques temporaires pour les animations de l'été 2026

Déclaration sans suite du lot n°2: Structures gonflables aquatiques

**Décision SMP2026-002 portant déclaration sans suite**

**Mise à disposition de plusieurs espaces sportifs et ludiques temporaires pour les animations de l'été 2026**

**Lot 2 : Structures gonflables aquatiques  
Lot passé en procédure adaptée (MAPA)**

L'acheteur,

Vu l'article R-2185-1 du code de la commande publique,

Article 1 : Décide de déclarer sans suite le lot n°2 : Structures gonflables aquatiques.

La déclaration sans suite est prononcée au motif d'infraction de la procédure : aucune offre n'a été déposée dans les délais prescrits.

Une procédure sans publicité ni mise en concurrence va être lancée.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative.

Le Premier adjoint  
Délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au transport et aux Mobilités aux Grandes écoles et à l'Enseignement supérieur.

Stéphane GOMEZ

Stephane GOMEZ  
1er Adjoint délégué aux  
Finances et Marchés Publics  
9 janv. 2026

Toute correspondance doit être adressée à

Madame la Maire  
Hôtel de Ville - Place de la Nation  
CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin Cedex

Tel : 04 72 04 80 80 - [www.vaulx-en-velin.net](http://www.vaulx-en-velin.net) Ville de Vaulx-en-Velin (Rhône) - V\_MAR\_2601003

Envoyé en préfecture le 12/01/2026

Reçu en préfecture le 12/01/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 069-216902569-20260112-V\_MAR\_2601003-CC